

# INTRODUCTION

Le présent ouvrage veut contribuer à une meilleure connaissance de l'homme politique québécois Georges-Émile Lapalme (1907-1985) en mettant en lumière son intérêt soutenu pour la lecture, la littérature et l'écriture. Cet intérêt est assurément l'un des facteurs majeurs ayant inspiré ce qui est, avec la Délégation générale du Québec à Paris, la plus importante et la plus durable contribution politique de Lapalme, soit la création en 1961 du ministère des Affaires culturelles, devenu par la suite ministère de la Culture.

## Une trajectoire politique

Né à Montréal le 14 janvier 1907, transplanté à Joliette en 1914, Lapalme y fait ses études primaires et secondaires au Séminaire de Joliette dirigé par les Clercs de Saint-Viateur. Pendant ces années, il vit dans une maison où il y a des journaux, des périodiques et livres, dont une partie est d'origine française. Après sa formation en droit à l'Université de Montréal, Lapalme pratique le droit à Joliette jusqu'à son élection comme député libéral au Parlement du Canada en 1945. Réélu au Parlement fédéral en 1949, il devient le 20 mai 1950 chef du Parti libéral du Québec à un moment où le gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis est au zénith de sa puissance et gouverne la province de Québec avec une poigne de fer rendue plus supportable par un vaste système de patronage et de corruption. Pour préparer l'alternative crédible au régime duplessiste, Lapalme et ses alliés réformistes transforment leur parti politique en créant la Fédération libérale du Québec, regroupement de militants et de militantes concourant à la fois à enraciner le parti dans les différentes régions du Québec, à former une force pouvant faire échec à la machine électorale de l'Union nationale, et à réfléchir sur les transformations à apporter à la société québécoise. La Fédération constitue aussi un legs

durable de Lapalme et de ses collaborateurs à la vie politique québécoise.

Jusqu'au décès de Duplessis, le 7 septembre 1959, Lapalme le combattra avec une énergie et une constance résolues et infatigables, et en développant de manière continue un ensemble de politiques plus adaptées au Québec contemporain que la vision conservatrice vermoulue de Duplessis, tout en proposant un ensemble d'idées qui inspireront nombre des réformes de la Révolution tranquille québécoise des années 1960. Défait aux élections générales de 1952 et 1956, Lapalme cède en mai 1958 à Jean Lesage la place de chef du PLQ, mais il demeure chef de l'opposition parlementaire face à Duplessis et à ses deux éphémères successeurs jusqu'aux élections du 22 juin 1960 qui portent au pouvoir le Parti libéral. À l'été 1959, Lapalme rédige un essai, *Pour une politique*, où il fait la synthèse de sa vision politique pour le Québec. Lorsque seront déclenchées les élections générales du 22 juin 1960, Jean Lesage demande à Lapalme de tirer de cet essai et des résolutions de la Fédération libérale du Québec le programme officiel du PLQ pour les élections.

Nommé procureur général (ministre de la Justice) et vice-premier ministre dans le gouvernement de Jean Lesage, le 5 juillet 1960, il s'attelle à un certain nombre de réformes urgentes en matière d'administration de la justice (par exemple, en dépolitisant le corps des procureurs de l'État) et d'encadrement juridique et administratif du commerce des alcools qui avait été marqué pendant le régime de Duplessis par la corruption et la «tolérance» de nombreux débits vendant des boissons alcoolisées sans le permis pourtant requis par la loi. Il enclenche aussi une réforme en profondeur des divers corps formant la police provinciale du régime précédent. En nommant une nouvelle direction, il entreprend d'en faire un corps de police pleinement professionnalisé par la formation, le recrutement et la gestion selon des normes rigoureuses, techniquement bien équipé et, surtout, dépolitisé. Mais, tout en se consacrant avec ardeur à ces réformes multiples, Lapalme nourrit d'autres ambitions.

Ainsi, en septembre 1960, prenant l'initiative d'une rencontre à Paris avec le ministre d'État aux Affaires culturelles de la France, le prestigieux écrivain André Malraux, rencontre organisée privément et à l'insu de l'ambassade du Canada, il enclenche le processus qui

conduira à l'inauguration, le 5 octobre 1961, de la Délégation générale du Québec en France. Cette action n'est pas une improvisation. Chef de l'opposition officielle au Parlement du Québec de 1953 à 1960, Lapalme avait revendiqué en chambre à de multiples reprises, au moins une fois par année, année après année, l'établissement de cette représentation diplomatique officielle du Québec dans la capitale française. Par ailleurs, auprès du premier ministre Lesage, Lapalme pousse à la création du ministère des Affaires culturelles. Ici non plus, il n'y a pas d'improvisation : cette création avait été inscrite par Lapalme comme article 1 du programme du Parti libéral du Québec aux élections du 22 juin 1960. Le 1<sup>er</sup> avril 1961, Lapalme est assermenté comme ministre des Affaires culturelles. Il consacra ses meilleurs efforts à ce ministère pendant trois ans et demi. Assisté de l'historien Guy Frégault, Lapalme bâtit le ministère et mettra en place les principaux instruments d'une action réfléchie et organisée de l'État au service de la culture québécoise : services ministériels pour les principales disciplines artistiques et littéraires, Office de la langue française, Conseil provincial des arts et des lettres, politique du livre, Département du Canada français d'outre-frontières, Loi sur les monuments historiques, etc. À titre de ministre des Affaires culturelles, Lapalme a le privilège d'accueillir et de guider son homologue français André Malraux lors de la visite officielle de ce dernier au Québec du 8 au 15 octobre 1963. Cependant, se heurtant à la fois à un manque de budget et à la résistance de l'appareil administratif central du gouvernement à plusieurs de ses initiatives, Lapalme démissionne avec colère, déception et amertume comme ministre le 3 septembre 1964. Il agira à titre de président de la Commission des biens culturels du Québec, de 1972 à 1978.

### **Un intérêt profond pour la culture**

La création du ministère des Affaires culturelles, son organisation et son implantation dans la vie de la société québécoise, ainsi que celle de la Délégation du Québec à Paris, inspirée par la conviction de la nécessité pour la nation canadienne-française d'accroître ses échanges, culturels et autres, avec la France, ces innovations structurantes aux-

quelles Lapalme consacra tous ses efforts, sa présidence de la Commission des biens culturels, témoignent d'un intérêt ancien et profond de l'homme pour la vie culturelle et, particulièrement, pour la lecture, la littérature et aussi l'écriture.

En persuadant son chef Jean Lesage et la direction du Parti libéral d'inscrire, comme article 1 du programme du Parti libéral pour les élections générales du 22 juin 1960, la création d'un ministère des affaires culturelles, ce qui est particulièrement innovateur dans le contexte de l'époque, Lapalme situe clairement la place de la culture dans la vie du Québec et, de manière plus large, dans celle des peuples en général. Il éclaire le projet de création du ministère des Affaires culturelles ainsi :

C'est par notre culture plus que par le nombre que nous nous imposons. [...] Dans le domaine des arts, tout en participant au mouvement universel, nous tenterons de développer une culture qui nous soit propre [...]. C'est par la langue et la culture que peut s'affirmer notre présence française sur le continent nord-américain<sup>1</sup>.

Pour Lapalme donc, la culture est un enjeu politique central et déterminant pour l'avenir à long terme du Québec :

Il faut affirmer avec force, écrit-il, que tout l'avenir de notre province doit s'édifier en fonction du fait français. En disant cela, il ne peut être question de nationalisme étroit, ni de chauvinisme, ni de provincialisme. Il s'agit d'une réussite quasi nationale dans une province qui a la grandeur et l'armature d'un pays<sup>2</sup>.

À la racine de cette conviction politique se trouve certainement l'intérêt soutenu pour la lecture, la littérature et l'écriture évoqué plus haut. Cet intérêt est très profondément ancré au cœur de la personne de Lapalme et s'est manifesté de diverses manières au cours de sa vie. Ainsi, associé à la fin de 1947, pendant qu'il était député au Parlement fédéral, à la création de l'hebdomadaire *Joliette Journal*, Lapalme rédige chaque semaine non seulement une chronique politique pour la publication, mais aussi une chronique littéraire, ce qui est inusité de la part d'un homme politique de sa génération. Une centaine de telles chroniques paraît jusqu'au début de 1950 alors qu'il se porte candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Mais il ne

cesse pas pour autant de lire et de suivre l'actualité culturelle, même si ses tâches politiques dévorent la plus grande partie de son temps. Après son départ de la politique, il s'adonne à la lecture et à l'écriture. Ainsi, non seulement rédige-t-il un journal quotidien, mais en plus il tient, de février 1966 à août 1967, un journal personnel plus spécifiquement *littéraire*, sous le titre de *Rayons muets du moment*. Il y fait état de ses lectures, de ses goûts littéraires, de sa réflexion sur les questions de langue et d'écriture. Enfin, il faut rappeler qu'il s'adonne à une forme d'écriture de création : en effet, entre le début de 1966 et 1973, il rédige des mémoires, non sans douter de sa capacité, sinon de mener l'entreprise à bon port, du moins de la réaliser avec un niveau de qualité d'écriture et de remémoration qui ne le fasse pas trop rougir par comparaison avec d'autres écrits autobiographiques qu'il lit parallèlement à son écriture. Ses mémoires seront publiés en trois tomes respectivement intitulés *Le bruit des choses réveillées* (1969), *Le vent de l'oubli* (1970) et *Le paradis du pouvoir* (1973), où il évoque entre autres ses intérêts pour la lecture, la littérature et l'écriture. Et, à ces activités d'écriture personnelle, il faut ajouter que, tout au long de sa carrière politique, au moins jusqu'au moment où il assume des fonctions ministérielles et où il bénéficie de services de rédacteurs, Lapalme a écrit plus d'une centaine de causeries radiophoniques ainsi que les discours majeurs pour lesquels il jugeait indispensable d'avoir un texte écrit.

Le présent ouvrage propose la lecture d'une sélection d'écrits de Lapalme dévoilant son intérêt pour la lecture, la littérature et l'écriture. Ces trois dimensions de sa vie intellectuelle et culturelle méritent une présentation<sup>3</sup>.

### Un lecteur passionné

Avant toute chose, de son propre aveu, Georges-Émile Lapalme fut, durant toute sa vie, un lecteur passionné. « Toute ma vie, écrit-il en 1966, le livre m'a accompagné. Il m'accompagne toujours » (*Rayons muets du moment*, 19 mai 1966. Ci-après : RMM). Cette passion de la lecture débute à l'enfance, s'enracine durant l'adolescence et les études secondaires, s'élargit pendant les études universitaires, s'affirme

durablement chez l'adulte malgré les énergies et le temps requis par le travail, et accompagne l'homme quotidiennement après la fin des engagements actifs, dont l'engagement politique, jusqu'au terme de son existence. Cette passion est évoquée dans les mémoires tout comme elle inspire les chroniques littéraires du *Joliette Journal* et le journal littéraire des années 1966-1967.

Dès l'enfance, comme on l'a mentionné, Lapalme vit à Joliette dans une maison familiale où il y a des journaux, des revues et des livres. Son père est abonné au quotidien fondé en 1910 par Henri Bourassa, *Le Devoir*; et il reçoit aussi des revues et livres originaires de France. Le fils apprend à lire sous la direction de sa mère qui fut sa « première institutrice » utilisant le quotidien *Le Devoir* comme son « premier manuel de lecture » (*Le bruit des choses réveillées*, p. 31. Ci-après : M1). Son père lui achète son premier livre, *Pauvre Blaise* de la comtesse de Ségur, alors qu'il a neuf ans. Ce livre, dit-il par la suite, fut « le premier maillon d'une chaîne qui ne s'est jamais brisée » (M1, p. 51). Le contexte de la Première Guerre mondiale fait de lui un vorace lecteur de journaux et de tous les autres imprimés lui tombant sous la main :

D'un illustré à un livre, d'un livre à un illustré, d'une revue à un journal et vice-versa, je me promenai dans l'imaginaire et le réel. Durant l'été de 1916, je commençai à lire le journal tous les jours. (M1, p. 51)

Les années de formation secondaire développent une pratique de la lecture, quoique dans des conditions souvent bien difficiles. En effet, aussi paradoxale que pût être la chose de la part d'une maison d'éducation, le Séminaire de Joliette témoignait d'une attitude fort prudente et même réservée en ce qui concerne la lecture, comme ce fut du reste longtemps le cas dans l'ensemble des collèges classiques du Québec. Ainsi, Lapalme évoque le cas d'un élève puni pour avoir lu à la chapelle de l'établissement. La lecture à la salle d'étude était aussi source de suspicion :

La lecture durant l'étude se payait quelques fois très cher. Le surveillant notait les noms de ceux qui lisaient et remettait ensuite à chaque professeur une liste de noms sous le titre général de *lecteurs*. Le lendemain, le professeur titulaire procédait à ses interrogations en commençant par les *lecteurs*. Si ceux-ci savaient leurs leçons, il ne se passait rien, mais si

l'un d'eux avait le malheur de trébucher, la lecture en était inévitablement tenue responsable. (M1, p. 110-111)

Outre l'espèce de suspicion entourant ainsi les *lecteurs*, l'accès même aux livres est difficile. D'une part, « c'était encore l'époque où un livre était à priori une chose dangereuse et menaçante » (M1, p. 111). Ceci explique qu'il ne faut pas apporter au collège un livre sans y faire inscrire l'autorisation du préfet de discipline. D'autre part, à Joliette, dans les années 1920, il n'y a pas de bibliothèque municipale, comme c'est encore le cas à l'époque dans de nombreuses villes québécoises de taille comparable. Les entreprises, qui se désignent comme « librairies », font commerce de toutes sortes de choses, depuis la papeterie jusqu'aux médailles, chapelets, statuettes et images de piété et aux livres pieux, ce qui ne laissait pas beaucoup de place pour les véritables livres de littérature. Et les bibliothèques collégiales ne compensent pas vraiment ces carences, comme le décrit Lapalme :

Il faut avoir connu, dans nos collèges, la pauvreté des bibliothèques de ce temps-là. J'y fis, il est vrai, la connaissance de Jules Verne et je ne le regrette pas. Paul Féval et Raoul de Navery, en bataillons serrés, dominaient sur les rayons. Quelques auteurs du même genre les suivaient accompagnés de bluettes. Des auteurs canadiens de l'époque glaciaire se perdaient dans ce fatras. Il n'y avait pas un seul auteur contemporain. (M1, p. 108)

Ces difficultés ne découragent pas Lapalme. En bon *lecteur*, il se fait « rapporter » au préfet de discipline pour avoir demandé un roman de Paul Bourget à la bibliothèque collégiale (encore que l'un de ses professeurs compense en lui faisant parvenir le livre à la maison). Il provoque davantage d'émoi en demandant à lire un des plus célèbres romans français inspirés par la Première Guerre mondiale, *Les croix de bois* de Roland Dorgelès, dont un ami de son père a parlé à ce dernier à la maison. L'éclat suscité par la demande fait comprendre à Lapalme ce que les dirigeants des milieux d'enseignement dénoncent comme l'ennemi : « le *mauvais livre* ». Il découvre aussi l'ouvrage de l'abbé Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, publié en 1904 et présent dans tous les collèges québécois, qui devient une référence pour les étudiants, mais pas pour la raison voulue par son auteur : « Nous [y] aurons au moins tous les titres des livres cochons ! » (M1, p. 111).